

AVIS PUBLIC



NOUVEAU PARC DE STATIONNEMENT À YUL

Avec l'ajout de l'EconoParc P4 à l'offre de stationnement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, veuillez être avisé que la grille tarifaire des parcs sur le site aéroportuaire se déclinera comme suit à compter du **26 mars 2024** :

Stationnements	Tarif/ 20 min*	Tarif/ max/jour*	Tarif/ max/sem.*
 Courte durée	8\$	50\$	-
 Étagé	8\$	40\$	-
 ValetParc	-	50\$	-
 EconoParc P4 P5	8\$	40\$	-
 EconoParc	-	30\$**	210\$**
 AeroParc	-	30\$	210\$
 HotelParc	10\$	50\$	-

*Les prix incluent la TPS et la TVQ

**Représente tous les EconoParc sauf les EconoParc P4 & P5



Aéroports
de **Montréal**

AVIS PUBLIC



NOUVEAU PARC DE STATIONNEMENT À YUL

La structure de prix reflète le prix maximal qu'ADM Aéroports de Montréal pourrait appliquer pour les stationnements selon l'achalandage dans les parcs.

ADM se réserve le droit d'afficher des prix inférieurs à l'avis public en tout temps ou pour des périodes limitées. Visitez le site web d'ADM afin de connaître la tarification courante et les promotions au www.yul.com.

Cet avis est donné à Montréal ce 26e jour de janvier 2024.

Me Sylvain Choinière

Vice-président, Affaires juridiques
et secrétaire général



Aéroports
de **Montréal**